



à Persan



PASS' CITOYEN / COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

**Jeunes, devenez « acteurs »
dans votre ville !**

De clés pour mieux grandir avec le CMPP de l'APED l'Espoir



Créé en 1970 par la volonté d'élus locaux, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique – géré par l'association APED l'Espoir depuis le 1^{er} janvier 2018, sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé – vient en aide à quelque 480 enfants de 0 à 20 ans à travers un accompagnement global, avec leur famille. Rencontre avec Vanessa Morin, la directrice du CMPP fort de deux antennes : à Persan et à Beaumont-sur-Oise.

• **La dénomination même du CMPP pour Centre Médico-Psycho-Pédagogique peut impressionner. Dans la réalité, qu'est-ce qu'un CMPP ?**

– **Vanessa MORIN.** C'est vrai que cette désignation peut faire peur aux parents. Le CMPP est un lieu de consultation, de soins et de prévention. Nous accueillons avec leurs familles, les enfants et les adolescents de 0 à 20 ans en difficulté sur le plan affectif, sur le plan relationnel, sur le plan du comportement, sur le plan scolaire. Les difficultés peuvent être très différentes d'un enfant ou d'un adolescent à l'autre. Les motifs exprimés lors de la première demande sont, par exemple, un caractère difficile, des difficultés pour s'exprimer et/ou pour comprendre, des troubles du sommeil, de l'alimentation, l'agitation, l'anxiété, l'énurésie, le manque de confiance en soi, des difficultés pour lire, pour écrire, des difficultés en mathématiques, l'agressivité, la tristesse, la difficulté à être en groupe...

• **Comment sont orientés les enfants vers le CMPP ? Un parent peut-il prendre contact directement avec votre administration pour son enfant en souffrance ?**

– Lorsque sont repérés des difficultés de déve-

loppement, d'apprentissage et/ou de comportement, par l'équipe éducative de l'école de l'enfant le plus souvent – mais cela peut-être aussi un médecin, un pédiatre, ou un professionnel de l'enfance – le CMPP est évoqué aux parents, tout indiqué pour accompagner l'enfant ou l'adolescent dans une approche globale, en relation avec ses proches et son environnement social. L'inscription au CMPP peut aussi être une démarche volontaire des parents qui peuvent prendre contact avec notre équipe.

• **Vous évoquez un centre de consultations pluridisciplinaires. On comprend que le CMPP se situe au carrefour du médical, du psychologique, du social et du pédagogique.**

– Le CMPP a une double mission, en effet, de prévention et de soin en faveur d'enfants qui souffrent de problématiques nécessitant une approche pluridisciplinaire. C'est en équipe qu'un projet thérapeutique sera proposé, sous responsabilité médicale. Individuellement ou en petit groupe, selon le projet défini, il sera proposé à l'enfant ou à l'adolescent des soins en psychothérapie, psychomotricité, orthophonie, psychopédagogie, remédiation en mathématiques, etc.

• **Qui sont les spécialistes qui composent l'équipe pluridisciplinaire du CMPP ?**

– 23 salariés œuvrent au quotidien pour les enfants. Parmi eux, un pédiatre, un pédopsychiatre, des psychologues, des psychomotriciens, des orthophonistes, des psychopédagogues, une conseillère en économie sociale et familiale, une équipe administrative et une direction. Ils assurent quelques 12 000 séances chaque année pour environ 480 enfants. Tous sont tenus, évidemment, à l'obligation du secret médical et du secret professionnel. Lors des premières consultations, les parents et l'enfant sont reçus par un psychologue-référent. Une consultation médicale est également systématiquement proposée afin d'apporter un éclairage médical sur les soins à proposer au jeune patient. •

Contacts

• **CMPP - antenne de Persan (du mardi après-midi au jeudi)**
15, rue Marcel-Cachin
Tél. : 01 34 70 27 60

• **CMPP de Beaumont (du lundi au samedi midi)**
16, rue Édouard-Bourchy
Tél. : 01 34 70 18 40

@ : secretariat.cmpp@aped-espoir.fr